



Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	Paraphe :
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>Délibération n° DC2013/70</i>	

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 64

Votants : 74 (Dont 10 pouvoirs)

POUR : 74 (100 %)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le trente septembre deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 23/09/2013

M. Frédéric MATHIAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Geneviève ALEKSANDER ; Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Geneviève COSSON ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine GATE ; Brigitte GERARD ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Marie-Paule MULLER ; Chantal PETITJEAN ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Messieurs Michel ADIN ; Régis ANDRE ; Tony BESANCON ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Michel COLIN ; Dominique COLSON ; Frédéric Courvoisier-Clément ; Dominique DANNEAUX ; Luc DECORNE ; Pierre DEFORGES ; Jean-Michel DELAHAUT ; René FRANCAUT ; Patrick FRANCOIS ; Jean-Noël GARREZ ; Christophe GIOT ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Philippe HENRY ; Hervé LAHOTTE ; Francis LAUNOY ; Denis LEFORT ; Jean-Paul MAILLART ; Frédéric MATHIAS ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Guy PAYEN ; André POULAIN ; Guillaume QUEVAL ; Thierry RENAUX ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT ; Pierre THIERY ; Bernard WISNIEWSKI

Représentés : Madame Suzanne RAULIN donne pouvoir de vote à Madame Josette BESTEL ; Monsieur Claude ANCELME donne pouvoir de vote à Madame Françoise CAPPELLE ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à Monsieur Francis SIGNORET ; Monsieur Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à Madame Gisèle PIERSON ; Monsieur Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à Madame Pascale MELIN ; Monsieur Jacques MACHAULT donne pouvoir de vote à Monsieur Luc DECORNE ; Monsieur Raoul MAS donne pouvoir de vote à Monsieur Claude MOUTON ; Monsieur Michel MAYEUX donne pouvoir de vote à Madame Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Monsieur Jean-Yves PIC donne pouvoir de vote à Monsieur Gildas THIEBAULT ; Monsieur Patrick BROUILLON donne pouvoir de vote à Monsieur Michel COLIN.

---

**OBJET : ACQUISITION ET ECHANGE DE PARCELLE DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT  
D'UN CARREFOUR GIRATOIRE**

Vu la délibération n°DC2012/59 du Conseil de Communauté en date du 12/09/2012 acceptant de réaliser la desserte de la ZAC de Vouziers depuis la RD 41 (lieu-dit « Carrefour de Sainte Marie »), au travers de la création d'un carrefour giratoire sous maîtrise d'ouvrage communautaire

Considérant que l'aménagement de ce giratoire nécessitait l'acquisition auprès du Conseil Général des Ardennes d'une bande de terrain de 134 m<sup>2</sup> ;

Considérant que l'aménagement de ce giratoire nécessitait de procéder à un échange de terrain avec M. Pierre SCOHY ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- ACCEPTE d'acquérir auprès du Conseil Général des Ardennes une parcelle issue du domaine public départemental, d'une contenance de 134 m<sup>2</sup> au prix de 0.50€/m<sup>2</sup>.

.../...

Page 2/2 – Délibération n°DC2013/70

- ACCEPTE d'échanger sans soulte la parcelle précitée, acquise préalablement auprès du Conseil Général des Ardennes, avec une parcelle désignée provisoirement a., d'une contenance de 53 m<sup>2</sup>, issue d'une parcelle initialement cadastrée AL 37, dont le propriétaire est M. Pierre SCOHY.
- AUTORISE le Président à signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Francis SIGNORET

